

# **Enquête sur l'innovation 2003**

## **Comment lire les tableaux**

### **Table des matières**

1. Nomenclature des tableaux	p. 2
2. Liste des tableaux normalisés	p. 3
3. Symboles	p. 5
4. Totaux pour le secteur	p. 6
5. Notes	p. 6
6. Notes d'interprétation selon la question	p. 7

## 1. Nomenclature des tableaux

On a adopté une nomenclature uniforme pour l'identification des tableaux. Chaque titre comprend le numéro de la question qui a servi à la production du tableau, une indication du niveau géographique de la totalisation,

- A = Canada et provinces/territoires;

ainsi qu'une indication de ce que les données représentent :

- .1 = toutes les unités commerciales;
- .2 = unités commerciales innovatrices;
- .3 = unités commerciales non innovatrices;
- .4 = unités commerciales innovatrices des produits;
- .5 = unités commerciales innovatrices des procédés.

Les exemples qui suivent donnent un aperçu de la nomenclature.

Le tableau 1A.1 présente des données

- correspondant aux estimations pour la question 1 (1)
- pour le Canada et les provinces/territoires (A)
- pour toutes les unités commerciales (.1).

Le tableau 1A.2 présente des données

- correspondant aux estimations pour la question 1 (1)
- pour le Canada et les provinces/territoires (A)
- pour les unités commerciales innovatrices (.2).

Le tableau 1A.3 présente des données

- correspondant aux estimations pour la question 1 (1)
- pour le Canada et les provinces/territoires (A)
- pour les unités commerciales non innovatrices (.3).

## 2. Liste des tableaux normalisés

On a demandé aux répondants de répondre à toutes les questions. Certaines questions n'ont été posées qu'aux entreprises innovatrices, tandis que d'autres n'ont été posées qu'aux entreprises non innovatrices. D'autres ont été posées à l'ensemble de la population des entreprises, qu'elles aient été innovatrices ou non. Pour plus de détails concernant les populations visées par chaque question, voir le tableau 1. ci-dessous qui comprend la liste des tableaux normalisés.

**Tableau 1 : Liste des tableaux normalisés**

Question	Sujet	Populations comprises dans les tableaux	Nombre de tableaux de l'ensemble
1	Unité commerciale faisant partie d'une plus grande entreprise ou non	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
2	Pourcentage d'employés ayant un diplôme universitaire	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
3	Pourcentage d'employés impliqués dans une activité de R-D	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
4	Pourcentage des revenus provenant des exportations	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
5	Facteurs de succès	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
6	Innovation de produit	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices	2
7	Responsable du développement des innovations	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des produits	3
8	Nombre de produits	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des produits	3
9	Première mondiale et première au Canada	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des produits	3
9.1	Première mondiale et première au Canada	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices	2
10	Ventes de produits innovateurs aux industries minières et/ou aux industries forestières et des	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices	3

	produits de la foresterie	des produits	
11	Pourcentage des revenus provenant de la vente de produits innovateurs	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des produits	3
12	Degré de nouveauté des produits	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des produits	3
13	Innovation de procédé	Données intégrées dans le tableau 6	--
14	Responsable du développement des innovations	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des procédés	3
15	Nombre de procédés	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des procédés	3
16	Première mondiale et première au Canada	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des procédés	3
17	Degré de nouveauté des procédés	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales innovatrices des procédés	3
18	Activités d'innovation inachevées ou abandonnées	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
19	Raisons de l'absence d'innovation	Unités commerciales non innovatrices	1
20	Activités d'innovation	Unités commerciales innovatrices	1
21	Activités d'innovation en pourcentage des dépenses	Unités commerciales innovatrices	1
22	Sources d'information	Unités commerciales innovatrices	1
23	Ententes de collaboration	Unités commerciales innovatrices	1
24	Type d'organisation et emplacement du partenaire	Unités commerciales innovatrices	1
25	Problèmes et obstacles	Unités commerciales innovatrices	1
26	Impact de l'innovation	Unités commerciales innovatrices	1
27	Protection des droits de propriété intellectuelle	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
28	Pourcentage de produits (en terme de contribution au revenu total) protégés par des méthodes officielles de protection de la PI (brevets, etc.)	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
29	Pourcentage des revenus totaux tirés de la vente de produits aux industries minières et/ou aux	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non	3

	industries forestières et des produits de la foresterie	innovatrices	
30	Entreprises de biotechnologie	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
31	Entreprises de nanotechnologie	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
32	Activités en géomatique	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3
33	Programmes de soutien du gouvernement	Toutes les unités commerciales, unités commerciales innovatrices, unités commerciales non innovatrices	3

### 3. Symboles

Les symboles standards suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada:

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

### 4. Totaux pour le secteur

Dans les tableaux statistiques, les estimations sont produites pour chaque industrie (codes à 4, 5 ou 6 chiffres du SCIAN) faisant partie de l'échantillon. Il existe une définition des industries des technologies de l'information et des communications (TIC) approuvée au niveau international. Toutes les industries des TIC ont été échantillonnées. Par conséquent, on a produit une estimation de tous les services TIC.

Dans le cas des groupes d'industries dont seulement certaines ont été échantillonnées, aucun total n'a été produit. Il s'agit notamment de certains services professionnels, scientifiques et techniques; de certaines activités de soutien pour les industries des ressources naturelles; et de certains services de transport.

Dans deux cas, l'échantillonnage à un niveau plus détaillé du SCIAN a permis de produire des estimations selon un niveau d'agrégation plus élevé du SCIAN. Dans ces cas, des totaux ont été inclus dans les tableaux. Dans le cas des Services de conseils en gestion (54161), des Services de conseils en environnement (54162) et des Autres services de conseils scientifiques et techniques (54169), on a produit une estimation pour tous les Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques (5416). Dans le cas de la R-D en physiques, sciences en génie et en sciences de la vie (54171) et de la R-D en sciences humaines et en sciences sociales (54172), on a produit une estimation pour tous les Services de recherche et de développement scientifiques (5417).

## 5. Notes

- <sup>1</sup> Les services de conception de systèmes informatiques et ceux qui en découlent sont inclus dans la catégorie des industries de service de TIC et dans la catégorie certains services professionnels, scientifiques et techniques.
- <sup>2</sup> La levée et la cartographie géophysiques font partie de la catégorie certains services professionnels, scientifiques et techniques et de la catégorie certains services de soutien des ressources naturelles.
- <sup>3</sup> La levée et la cartographie (autre que géophysiques) font partie de la catégorie certains services professionnels, scientifiques et techniques et de la catégorie certains services de soutien des ressources naturelles.
- <sup>4</sup> On a demandé aux établissements d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec une série d'effets, en se basant sur une échelle de 1 à 5 où 1 signifie faiblement d'accord et 5, fortement d'accord. On estime que les établissements qui répondent 4 ou 5 à un effet sont d'accord.

## 6. Notes d'interprétation selon la question

### Notes d'interprétation Tableaux relatifs à la question 1

Il y a trois tableaux pour la question 1 à chaque niveau géographique. Le tableau 1A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 1A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 1A.3 concerne les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 1, à partir de l'estimation pour toutes les unités commerciales au Canada (tableau 1A.1) et de « Tous les services TIC ».

- Dans le cas de « Tous les services TIC », 40,3 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'elles faisaient partie d'une plus grande entreprise.
- De ce nombre, 12,6 % ont indiqué que leur seul but consistait à fournir des services aux autres unités commerciales de l'entreprise. Cela signifie que parmi toutes les unités commerciales de Tous les services TIC, 5,1 % (ou 12,6 % de 40,3 %) ont indiqué que leur seul but consistait à fournir des services aux autres unités commerciales de l'entreprise.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 2**

Il y a trois tableaux pour la question 2 à chaque niveau géographique. Le tableau 2A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 2A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 2A.3 concerne les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 2, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 2A.1, pour « Tous les services TIC », en 2003,

- 7,6 % de toutes les unités commerciales des services TIC ne comptaient pas d'employés ayant un diplôme universitaire;
- 5,5 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs employés avaient un diplôme universitaire;
- 19,9 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs employés avaient un diplôme universitaire;
- 13,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs employés avaient un diplôme universitaire;
- 21,5 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs employés avaient un diplôme universitaire; et
- 32,4 % des unités commerciales ont indiqué que 75 % ou plus de leurs employés avaient un diplôme universitaire.

### **Notes d'interprétation** **Tableaux relatifs à la question 3**

Il y a trois tableaux pour la question 3 à chaque niveau géographique. Le tableau 3A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 3A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 3A.3 concerne les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 3, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 3A.1, pour « Tous les services TIC », en 2003,

- 34,8 % de toutes les unités commerciales des services des TIC ne comptaient pas d'employés impliqués dans une activité de recherche et développement;
- 13,0 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs employés étaient impliqués dans une activité de recherche et développement;
- 20,7 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs employés étaient impliqués dans une activité de recherche et développement;
- 16,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs employés étaient impliqués dans une activité de recherche et développement;
- 10,0 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs employés étaient impliqués dans une activité de recherche et développement;
- et
- 5,3 % des unités commerciales ont indiqué que 75 % ou plus de leurs employés étaient impliqués dans une activité de recherche et développement.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 4**

Il y a trois tableaux pour la question 4 à chaque niveau géographique. Le tableau 4A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 4A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 4A.3 concerne les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 4, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 4A.1, pour « Tous les services TIC », en 2003,

- 38,4 % de toutes les unités commerciales des services TIC n'avaient pas de revenus provenant de la vente de produits (biens ou services) à des clients à l'extérieur du Canada (exportations);
- 21,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits (biens ou services) à des clients à l'extérieur du Canada (exportations);
- 12,0 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits (biens ou services) à des clients à l'extérieur du Canada (exportations);
- 4,6 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits (biens ou services) à des clients à l'extérieur du Canada (exportations);
- 5,4 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits (biens ou services) à des clients à l'extérieur du Canada (exportations); et
- 18,4 % des unités commerciales ont indiqué que 75 % ou plus de leurs revenus provenaient de la vente de produits (biens ou services) à des clients à l'extérieur du Canada (exportations).

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 5**

Il y a trois tableaux pour la question 5 à chaque niveau géographique. Le tableau 5A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 5A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 5A.3 concerne les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 5, à partir du tableau 5.1. Les tableaux présentent les industries selon les facteurs de succès.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter ces tableaux à partir du tableau 5A.1.

Pour « Toutes les unités commerciales des services TIC », 98,5 % des unités commerciales ont indiqué que la satisfaction des clients existants contribuait au succès de leur entreprise, et 1,5 % ont indiqué que cet élément ne s'appliquait pas. Parmi les unités commerciales qui ont indiqué que cet élément s'appliquait :

- 0,0 % ont indiqué qu'il avait une faible importance (niveau 1);
- 0,0 % ont indiqué qu'il avait une importance assez faible (niveau 2);
- 2,3 % ont indiqué qu'il avait une importance moyenne (niveau 3);
- 14,6 % ont indiqué qu'il avait une importance assez élevée (niveau 4); et
- 81,5 % ont indiqué qu'il avait une importance élevée (niveau 5).
- 1,5 % ont indiqué que cet élément ne s'appliquait pas.

## **Notes d'interprétation Tableaux relatifs à la question 6**

Il y a deux tableaux pour la question 6 à chaque niveau géographique. Le tableau 6A.1 concerne toutes les unités commerciales, et le tableau 6A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services. Il n'y a pas de tableau pour les unités commerciales non innovatrices.

Les tableaux présentent les industries selon le pourcentage d'innovateurs répartis en catégories (tous les innovateurs, innovateurs de produits, innovateurs de procédés, innovateurs de produits et de procédés, innovateurs de produits seulement, innovateurs de procédés seulement).

Ci-après figure une explication de la façon de consulter ces tableaux, à partir du tableau 6A.1.

Pour « Toutes les unités commerciales des services TIC », 78,2 % des unités commerciales ont indiqué qu'elles avaient introduit dans le marché des produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés durant la période de trois ans de 2001 à 2003. Parmi toutes les unités commerciales des TIC :

- 71,3 % étaient des innovateurs de produits;
- 44,1 % étaient des innovateurs de procédés;
- 37,2 % étaient des innovateurs de produits et de procédés;
- 34,1 % étaient des innovateurs de produits seulement; et
- 6,9 % étaient des innovateurs de procédés seulement.

## **Notes d'interprétation Tableaux relatifs à la question 7**

Il y a trois tableaux pour la question 7 à chaque niveau géographique. Le tableau 7A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 7A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 7A.3 concerne les unités commerciales innovatrices des produits dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent la source de l'innovation de produits selon l'industrie.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter ces tableaux, à partir du tableau 7A.1.

Parmi toutes les unités commerciales des TIC,

- 51,0 % ont développé des produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés à l'intérieur de l'unité commerciale dont elles font partie;
- 13,9 % ont développé des produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés en coopération avec d'autres entreprises ou organisations; et
- 6,4 % ont obtenu des produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés d'autres entreprises ou organisations.

Dans le cas de « Toutes les unités commerciales des services TIC », 71,3 % (51,0 % + 13,9 % + 6,4 %) de toutes les unités commerciales ont indiqué être innovatrices des produits (à noter que ce pourcentage est le même pour toutes les unités commerciales innovatrices des produits figurant dans le tableau 6A.1 et qui ont par conséquent répondu à la question 7).

## **Notes d'interprétation Tableaux relatifs à la question 8**

Il y a trois tableaux pour la question 8 à chaque niveau géographique. Le tableau 8A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 8A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 8A.4 concerne les unités commerciales innovatrices des produits dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent le nombre de produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés introduits dans le marché par les entreprises au cours de la période de trois ans de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter ces tableaux, à partir du tableau 8A.1.

Dans le tableau 8A.1, pour toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », pour les trois années de 2001 à 2003,

- 28,7 % des unités commerciales ont indiqué qu'aucun produit (bien ou service) nouveau ou significativement amélioré n'avait été introduit;
- 30,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'un ou deux produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés avaient été introduits;
- 32,0 % des unités commerciales ont indiqué que de trois à neuf produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés avaient été introduits;
- 7,9 % des unités commerciales ont indiqué que de 10 à 99 produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés avaient été introduits; et
- 1,3 % des unités commerciales ont indiqué que 100 produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés ou plus avaient été introduits.

## **Notes d'interprétation Tableaux relatifs à la question 9**

Les utilisateurs doivent noter que si l'innovation la plus importante constituait une première mondiale, elle constituait aussi une première au Canada et une première pour l'entreprise. Si l'innovation la plus importante ne constituait pas une première mondiale, mais constituait une première au Canada, elle constituait aussi une première pour l'entreprise.

Il y a quatre tableaux pour la question 9 à chaque niveau géographique. Le tableau 9A.1 fait état de la nouveauté, de l'absence de nouveauté ou de l'absence de connaissances concernant la nouveauté d'un produit pour toutes les unités commerciales. Le tableau 9A.1.1 fournit une mesure de la nouveauté de tous les produits et procédés innovateurs (c.-à-d. la combinaison des données des questions 9 et 16) pour toutes les unités commerciales. Le tableau 9A.2 fait état de la nouveauté, de l'absence de nouveauté et de l'absence de connaissances concernant la nouveauté d'un produit pour toutes les unités commerciales innovatrices. Le tableau 9A.2.1 fournit une mesure de la nouveauté de tous les produits et procédés innovateurs (c.-à-d. la combinaison des données des questions 9 et 16) pour toutes les unités commerciales innovatrices.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 9A.1, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 9A.1, parmi toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », pour les trois années, de 2001 à 2003,

- 29,4 % ont indiqué qu'au moins une de leurs innovations de produits constituait une première au Canada;
- 21,9 % ont indiqué qu'aucune de leurs innovations de produits ne constituait une première au Canada;
- 20,0 % ont indiqué qu'elles ne savaient pas si leurs innovations de produits constituaient une première au Canada ou non;
- 15,6 % ont indiqué qu'au moins une de leurs innovations de produits constituait une première mondiale;
- 29,0 % ont indiqué qu'aucune de leurs innovations de produits ne constituait une première mondiale;
- 26,7 % ont indiqué qu'elles ne savaient pas si l'une de leurs innovations de produits constituait une première mondiale ou non.

À noter que le pourcentage d'unités commerciales indiquant une première mondiale, aucune première mondiale ou ne sachant pas s'il s'agit d'une première mondiale correspond au pourcentage d'innovateurs de produits figurant dans le tableau 6A.1, tout comme le pourcentage d'innovations constituant une première au Canada.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 9A.1.1, à partir de « Tous les services TIC ».

Le tableau 9A.1.1 comprend des données sur le degré de nouveauté de l'un ou l'autre des **produits ou procédés** innovateurs des unités commerciales.

Dans le tableau 9A.1.1, parmi toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », pour les trois années de 2001 à 2003,

- 31,2 % ont indiqué qu'au moins une de leurs innovations de produits ou de procédés constituait une première mondiale;
- 16,3 % ont indiqué qu'au moins une de leurs innovations de produits ou de procédés constituait une première mondiale.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 10**

Il y a trois tableaux pour la question 10 à chaque niveau géographique. Le tableau 10A.1.1 présente le pourcentage d'unités commerciales dont les produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés ont été vendus aux industries minières et/ou aux industries forestières et des produits de la foresterie dans le cas de toutes les unités commerciales. Le tableau 10A.2 présente le pourcentage d'unités commerciales dont les produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés ont été vendus aux industries minières et/ou industries forestières et des produits de la foresterie, dans le cas de toutes les unités commerciales innovatrices. Le tableau 10A.4 présente le pourcentage d'unités commerciales dont les produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés ont été vendus aux industries minières et/ou aux industries forestières et des produits de la foresterie dans le cas de toutes les unités commerciales innovatrices des produits.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 10A.1, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 10A.1, pour « Tous les services TIC »,

- 3,7 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'elles avaient vendu des produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés aux industries minières; et
- 6,4 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'elles avaient vendu des produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés aux industries forestières et des produits de la foresterie.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 11**

Il y a trois tableaux pour la question 11 à chaque niveau géographique. Le tableau 11A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 11A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 11A.4 concerne les unités commerciales innovatrices des produits dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent le pourcentage des revenus en 2003 qui provenaient de la vente de produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés introduits par l'unité commerciale au cours de la période de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter ces tableaux, à partir du tableau 11A.1. Dans le tableau 11A.1, pour « Tous les services TIC » :

- 3,2 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'aucun de leurs revenus ne provenait de produits nouveaux ou significativement améliorés;
- 10,7 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits nouveaux ou significativement améliorés;
- 23,2 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits nouveaux ou significativement améliorés;
- 13,3 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits nouveaux ou significativement améliorés;
- 8,1 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits nouveaux ou significativement améliorés; et
- 12,9 % de toutes les unités commerciales ont indiqué qu'entre 75 et 100 % de leurs revenus provenaient de la vente de produits nouveaux ou significativement améliorés.

À noter que ces chiffres totalisent 71,4 %, ce qui représente toutes les unités commerciales innovatrices (conformément au tableau 6A.1). Dans le cas du tableau 11A.2, les chiffres totalisent 91,2 %, ce qui correspond à la proportion d'innovateurs de produits parmi toutes les unités commerciales innovatrices (conformément au tableau 6A.2).

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 12**

Il y a trois tableaux pour la question 12 à chaque niveau géographique. Le tableau 12A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 12A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 12A.4 concerne les unités commerciales innovatrices des produits dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent le degré perçu de nouveauté du produit le plus innovant introduit au cours de la période de trois ans, de 2001 à 2003. Le degré de nouveauté est mesuré sur une échelle à cinq points, dans laquelle 1 correspond à « faiblement nouveau » et 5, à « totalement nouveau ».

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 12A.1, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 12A.1, pour « Tous les services TIC »,

- 4,4 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur produit (bien ou service) le plus innovant était « faiblement nouveau » (niveau 1) ;
- 10,3 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur produit (bien ou service) le plus innovant se situait au niveau 2;
- 22,3 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur produit (bien ou service) le plus innovant se situait au niveau 3;
- 21,3 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur produit (bien ou service) le plus innovant se situait au niveau 4; et
- 13,0 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur produit (bien ou service) le plus innovant était « totalement nouveau » (niveau 5).

À noter que ces pourcentages totalisent encore une fois 71,3 %, soit la proportion d'unités commerciales ayant déclaré une innovation de produit (tableau 6A.1).

**Notes d'interprétation**  
**Tableaux relatifs à la question 13**

Il n'y a pas de tableau pour la question 13; les données pour cette question ont été combinées avec celles de la question 6 et sont intégrées dans les tableaux 6A.1 et 6A.2.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 14**

Il y a trois tableaux pour la question 14 à chaque niveau géographique. Le tableau 14A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 14A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 14A.5 concerne les unités commerciales innovatrices des procédés dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent les responsables du développement des procédés nouveaux ou significativement améliorés.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 14, à partir du tableau 14A.1.

Dans le tableau 14A.1, pour « Tous les services TIC », pendant la période de 2001 à 2003,

- 31,4 % de toutes les unités commerciales ont développé des procédés nouveaux ou significativement améliorés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) à l'intérieur de l'unité commerciale dont elles font partie;
- 7,3 % ont développé des procédés nouveaux ou significativement améliorés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) en coopération avec d'autres entreprises ou organisations; et
- 5,4 % ont obtenu des procédés nouveaux ou significativement améliorés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) d'autres entreprises ou organisations.

Dans le cas de « Toutes les unités commerciales des services TIC » du tableau 6A.1, 44,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'elles étaient des innovateurs de produits. Le tableau 14A.1 fournit une ventilation de ce groupe d'unités commerciales (31,4 % + 7,3 % + 5,4 % = 44,1 % de toutes les unités commerciales des TIC).

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 15**

Il y a trois tableaux pour la questions 15 à chaque niveau géographique. Le tableau 15A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 15A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 15A.5 concerne les unités commerciales innovatrices des procédés dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent le nombre de procédés nouveaux ou significativement améliorés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) introduits par les unités commerciales au cours des trois années de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter ces tableaux à partir du tableau 15A.1.

Dans le tableau 15A.1, pour « Tous les services TIC » parmi toutes les unités commerciales, au cours des trois années de 2001 à 2003,

- 55,9 % ont indiqué ne pas avoir introduit de procédés nouveaux ou significativement améliorés;
- 19,0 % ont indiqué avoir introduit 1 ou 2 procédés nouveaux ou significativement améliorés;
- 14,9 % ont indiqué avoir introduit de 3 à 9 procédés nouveaux ou significativement améliorés;
- 10,2 % ont indiqué avoir introduit de 10 à 99 procédés nouveaux ou significativement améliorés; et
- 0,0 % ont indiqué avoir introduit 100 procédés nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 16**

Les utilisateurs doivent noter que si une innovation constituait une première mondiale, elle constituait aussi une première au Canada.

Il y a trois tableaux pour la question 16 à chaque niveau géographique. Le tableau 16A.1 fait état de la nouveauté, de l'absence de nouveauté et de l'absence de connaissances concernant la nouveauté d'un procédé pour toutes les unités commerciales. Le tableau 16A.2 fait état de la nouveauté, de l'absence de nouveauté et de l'absence de connaissances concernant la nouveauté d'un procédé pour toutes les unités commerciales innovatrices. Le tableau 16A.5 fait état de la nouveauté, de l'absence de nouveauté et de l'absence de connaissances concernant la nouveauté d'un procédé pour les unités commerciales innovatrices des procédés.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 16A.1, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 16A.1, pour « Tous les services TIC », parmi toutes les unités commerciales,

- 5,7 % ont indiqué qu'au moins une de leurs innovations de procédés constituait une première au Canada;
- 24,0 % ont indiqué qu'aucune de leurs innovations de procédés constituait une première au Canada;
- 14,3 % ont indiqué qu'ils ne savaient pas si l'une de leurs innovations de procédés constituait une première au Canada ou non;
- 1,7 % ont indiqué qu'au moins une de leurs innovations de procédés constituait une première mondiale;
- 25,9 % ont indiqué qu'aucune de leurs innovations de procédés ne constituait une première mondiale;
- 16,5 % ont indiqué qu'ils ne savaient pas si l'une de leurs innovations de procédés constituait une première mondiale ou non.

À noter que le pourcentage d'unités commerciales indiquant une première mondiale, aucune première mondiale ou ne sachant pas s'il s'agit d'une première mondiale, correspond au pourcentage d'innovateurs de produits figurant dans le tableau 6A.1, tout comme le pourcentage d'innovations constituant une première au Canada.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 17**

Il y a trois tableaux pour la question 17 à chaque niveau géographique. Le tableau 17A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 17A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 17A.5 concerne les unités commerciales innovatrices des procédés dans certaines industries de services.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 17A.1, à partir de « Tous les services TIC ». Les tableaux présentent le degré perçu de nouveauté du procédé le plus innovant introduit au cours de la période de trois ans de 2001 à 2003. Le degré de nouveauté est mesuré sur une échelle à cinq points, dans laquelle 1 correspond à « faiblement nouveau » et 5, à « totalement nouveau ».

Dans le tableau 17A.1, pour « Tous les services TIC », parmi toutes les unités commerciales innovatrices,

- 5,5 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur procédé le plus innovant (bien ou service) était « faiblement nouveau » (niveau 1);
- 6,4 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur procédé le plus innovant (bien ou service) se situait au niveau 2;
- 18,3 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur procédé le plus innovant (bien ou service) se situait au niveau 3;
- 10,8 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur procédé le plus innovant (bien ou service) se situait au niveau 4; et
- 3,1 % de toutes les unités commerciales ont indiqué que leur procédé le plus innovant (bien ou service) était « totalement nouveau » (niveau 5).

À noter que ces pourcentages totalisent encore une fois 44,1 %, soit la proportion d'unités commerciales qui ont déclaré des innovations de procédés (tableau 6A.1).

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 18**

Il y a trois tableaux pour la question 18 à chaque niveau géographique. Le tableau 18A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 18A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 18A.3 concerne les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent des données sur les tentatives infructueuses ou incomplètes d'innovation, à l'égard de produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés ou de procédés nouveaux ou significativement améliorés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) pendant la période de trois ans de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 18A.1, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 18A.1, pour « Tous les services TIC », parmi toutes les unités commerciales,

- 45,6 % ont indiqué avoir connu un échec ou n'avoir pas mené à terme un projet dans le but d'introduire ou de développer des produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés, ou procédés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) pendant la période de 2001 à 2003.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 19**

Il y a un tableau pour la question 19 à chaque niveau géographique. Le tableau 19A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent des données sur les raisons pour lesquelles les unités commerciales non innovatrices n'ont pas élaboré ou introduit de produits ou de procédés nouveaux ou significativement améliorés pendant la période de trois ans de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 19A.3, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 19A.3, pour « Tous les services TIC », parmi toutes les unités non innovatrices,

- 35,1 % ont indiqué qu'elles avaient complété des innovations avant la période de 2001 à 2003;
- 31,4 % ont indiqué qu'elles ne percevaient pas de demande de nouveaux produits sur le marché;
- 31,1 % ont indiqué qu'elles n'avaient pas de fonds suffisants pour mener des projets en innovation;
- 12,7 % ont indiqué qu'elles manquaient de personnel formé pour mener des projets en innovation; et
- 29,1 % ont indiqué d'autres raisons pour lesquelles elles n'avaient pas mené de projets en innovation pendant la période de trois ans de 2001 à 2003.

À noter que ces chiffres comportent un lien avec le pourcentage d'unités commerciales ayant indiqué être non innovatrices. Les chiffres ne totalisent pas 100 %, une unité commerciale ayant pu indiquer plus d'une raison pour ne pas avoir mené de projets en innovation.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 20**

Il y a un tableau pour la question 20 à chaque niveau géographique. Le tableau 20A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent des données sur les types d'activités liées à l'innovation entreprises par l'unité commerciale pendant la période de trois ans de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau 20A.2, à partir de « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 20A.2, parmi les unités commerciales innovatrices de « Tous les services TIC »,

- 80,5 % ont participé à des activités de recherche et développement (R-D);
- 27,5 % ont indiqué des activités de recherche et développement externe (R-D);
- 69,8 % ont indiqué l'acquisition de machinerie et d'outillage;
- 47,6 % ont indiqué l'acquisition d'autres connaissances externes (droits d'utilisation de brevets ou inventions non brevetées, licences, marques de commerce, etc.);
- 77,5 % ont participé à de la formation liée à l'innovation;
- 75,9 % ont participé à des activités de commercialisation visant directement le développement ou l'introduction de produits (biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés.

À noter que les unités commerciales pouvaient choisir autant d'activités d'innovation qu'elles le souhaitaient, ce qui fait que le total n'est pas de 100 %.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 21**

Il y a un tableau pour la question 21 à chaque niveau géographique. Le tableau 21A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux présentent le pourcentage des dépenses qui ont été consacrées aux activités d'innovation pendant la période de trois ans de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter ces tableaux, à partir du tableau 21A.2.

Dans le tableau 21A.2, pour toutes les unités commerciales innovatrices de « Tous les services TIC », pendant la période de 2001 à 2003,

- 9,8 % des unités commerciales ont indiqué qu'aucun pourcentage de leurs dépenses totales n'avait été consacré aux activités d'innovation;
- 29,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs dépenses totales avaient été consacrées aux activités d'innovation;
- 22,3 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs dépenses totales avaient été consacrées aux activités d'innovation;
- 22,6 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs dépenses totales avaient été consacrées aux activités d'innovation;
- 9,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs dépenses totales avaient été consacrées aux activités d'innovation; et
- 7,1 % des unités commerciales ont indiqué que 75 % ou plus de leurs dépenses totales avaient été consacrées aux activités d'innovation.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 22**

Il y a un tableau pour la question 22. Le tableau 22A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services.

Le tableau fait ressortir l'importance relative de sources particulières d'information utilisées par l'unité commerciale et ayant joué un rôle important pour la contribution des idées ou pour le développement de produits (biens ou services) ou de procédés nouveaux ou significativement améliorés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services). Le degré d'importance est mesuré sur une échelle à cinq points, dans laquelle 1 correspond à « faible importance » et 5, à « importance élevée ».

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 22, à partir du tableau 22A.2 « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 22A.2, parmi toutes les unités commerciales innovatrices de « Tous les services TIC »,

- 6,7 % ont indiqué que le personnel de R-D avait une faible importance (niveau 1);
- 3,6 % ont indiqué que l'importance du personnel de R-D se situait au niveau 2;
- 10,0 % ont indiqué que l'importance du personnel de R-D se situait au niveau 3;
- 25,1 % ont indiqué que l'importance du personnel de R-D se situait au niveau 4;
- 37,1 % ont indiqué que l'importance du personnel de R-D, comme source d'information, était élevée (niveau 5);
- 17,6 % ont indiqué que le « personnel de R-D » ne constituait pas une source pertinente d'information en ce qui a trait aux activités d'innovation.

À noter que ces six catégories totalisent 100 % de toutes les unités commerciales innovatrices de « Tous les services TIC ».

## **Notes d'interprétation Tableaux relatifs à la question 23**

Il y a un tableau pour la question 23. Le tableau 23A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services.

Le tableau comprend des données sur la proportion d'unités commerciales innovatrices qui ont participé à des ententes de collaboration, ainsi que sur les raisons qui les ont incitées à le faire.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 23, à partir du tableau 23A.2 « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 23A.2, pour « Tous les services TIC »,

- 55,0 % des unités commerciales innovatrices ont indiqué qu'elles avaient participé à une forme d'entente de collaboration avec d'autres entreprises ou organismes (y compris les autres unités commerciales de l'entreprise), afin d'élaborer des produits (biens ou services) ou procédés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés.

Parmi ces 55,0 % d'unités commerciales innovatrices ayant participé à des ententes de collaboration,

- 57,5 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour partager les coûts;
- 42,9 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour répartir les risques;
- 41,5 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour accéder à de la recherche et développement (R-D);
- 40,0 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour faciliter le développement de prototypes;
- 16,0 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour accroître l'échelle des procédés de production;
- 63,8 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour accéder à des compétences critiques;
- 48,2 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour accéder à de nouveaux marchés;
- 33,7 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour accéder à de nouveaux réseaux de distribution;
- 4,7 % ont indiqué avoir participé à ces activités pour « d'autres raisons ».

À noter que cela signifie ce qui suit :

- 31,8 % (55 % x 57,9 %) de toutes les unités commerciales innovatrices ont indiqué avoir participé à ces activités pour partager les coûts.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 24**

Il y a un tableau pour la question 24. Le tableau 24A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services.

Le tableau comprend des données sur le pourcentage d'unités commerciales ayant participé à des ententes de collaboration, ainsi que sur le type d'organisation et l'emplacement pour les entreprises avec lesquelles l'unité commerciale a collaboré.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 24, à partir du tableau 24A.2 « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 24A.2, pour « Tous les services TIC »,

- 55,0 % des unités commerciales innovatrices ont indiqué avoir participé à une entente de collaboration (comme dans le tableau 23A.2).

Parmi ces 55,0 % d'unités commerciales qui ont participé à des ententes de collaboration,

- 50,1 % ont collaboré avec d'autres unités commerciales appartenant à l'entreprise,
- dont :
  - 41,8 % étaient situées dans un rayon de 100 km;
  - 64,8 % étaient situées dans le reste du Canada;
  - 41,9 % étaient situées aux États-Unis;
  - 10,6 % étaient situées au Mexique;
  - 2,7 % étaient situées en Amérique centrale et en Amérique du Sud;
  - 24,7 % étaient situées en Europe;
  - 21,9 % étaient situées dans les pays de la région du Pacifique;
  - 8,1 % étaient situées dans d'autres pays;

(Il est possible d'obtenir la même ventilation pour tous les autres collaborateurs.)

- 88,2 % ont collaboré avec des clients ou consommateurs;
- 72,1 % ont collaboré avec des fournisseurs d'équipements, de matériels, de composantes informatiques ou de logiciels;
- 35,1 % ont collaboré avec des concurrents;
- 49,5 % ont collaboré avec des cabinets d'experts-conseils;
- 13,1 % ont collaboré avec des laboratoires commerciaux/entreprises de R-D;
- 29,3 % ont collaboré avec des universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur;
- 8,5 % ont collaboré avec des instituts de recherche du gouvernement fédéral;
- 4,4 % ont collaboré avec des instituts de recherche du gouvernement provincial ou territorial;
- 5,9 % ont collaboré avec des instituts de recherche privés à but non lucratif;
- 35,3 % ont collaboré avec des associations d'industries;
- 2,1 % ont collaboré avec d'autres types d'organisations.

Cela signifie, par exemple, que 11,5 % (55,0 % de 50,1 % de 41,8 %) de toutes les unités commerciales innovatrices ont participé à des ententes de collaboration avec une autre unité commerciale de l'entreprise située dans un rayon de 100 km de l'unité commerciale répondante.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 25**

Il y a un tableau pour la question 25. Le tableau 25A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services.

Le tableau comprend des données sur le degré d'importance perçue de divers problèmes et obstacles qui ont ralenti l'unité commerciale ou qui lui ont causé des problèmes au moment de l'élaboration des produits (biens ou services) ou des procédés nouveaux ou significativement améliorés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) pendant la période de 2001 à 2003. Le degré d'importance est mesuré sur une échelle de cinq points, dans laquelle 1 correspond à « faible importance » et 5, à « importance élevée ».

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau relatif à la question 25, à partir du tableau 25A.2 « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 25A.2, pour « Tous les services TIC », en ce qui a trait aux risques liés à la faisabilité de projets d'innovation :

- 7,8 % ont indiqué que le degré d'importance était faible (niveau 1);
- 15,3 % ont indiqué que le degré d'importance était assez faible (niveau 2);
- 28,7 % ont indiqué que le degré d'importance était moyen (niveau 3);
- 26,3 % ont indiqué que le degré d'importance était assez élevé (niveau 4);
- 10,4 % ont indiqué que le degré d'importance était élevé (niveau 5);
- 11,6 % ont indiqué que cet élément ne s'appliquait pas.

Ces six catégories totalisent 100 % et tiennent compte de toutes les unités commerciales innovatrices de chaque industrie.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 26**

Il y a un tableau pour la question 26. Le tableau 26A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices dans certaines industries de services.

Le tableau comprend des données sur le degré d'impact perçu découlant de l'élaboration par l'unité commerciale de produits (biens ou services) ou de procédés (incluant les améliorations dans la manière de livrer les biens ou services) nouveaux ou significativement améliorés pendant la période de 2001 à 2003. Les données figurant dans le tableau rendent compte des unités qui ont répondu d'accord, fortement d'accord ou ne s'applique pas pour chaque mesure de l'impact<sup>1</sup>.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau relatif à la question 26, à partir du tableau 26A.2 « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 26A.2, pour « Tous les services TIC », en ce qui a trait à l'impact de l'innovation, et plus particulièrement à l'augmentation de la productivité de l'unité commerciale,

- 45,2 % ont indiqué être d'accord quant à l'impact de l'innovation sur leur unité commerciale (niveau 4 et niveau 5);
- 14,6 % ont indiqué être fortement d'accord quant à l'impact de l'innovation sur leur unité commerciale (niveau 5);
- 17,2 % ont indiqué que l'impact de l'augmentation de la productivité de l'unité commerciale ne s'appliquait pas à leur unité commerciale.

Ces trois catégories ne totalisent pas 100 % et ne tiennent pas compte de toutes les unités commerciales innovatrices de chaque industrie.

---

<sup>1</sup> À noter qu'il existe des différences dans le libellé des questionnaires en anglais et en français. Dans le questionnaire anglais, on demandait aux répondants d'indiquer une gamme de réponses allant de « strongly disagree » à « strongly agree ». Par contre, dans le questionnaire français, on demandait aux répondants d'indiquer une gamme de réponses allant de « faiblement d'accord » à « fortement d'accord ». Il a été décidé de diffuser les trois catégories mentionnées ci-dessus parce qu'elles sont comparables, mais de ne pas diffuser les trois autres catégories parce que leur comparabilité laisse à désirer.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 27**

Il y a trois tableaux pour la question 27. Le tableau 27A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 27A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 27A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux comprennent des données sur l'utilisation de diverses méthodes de protection des droits de propriété intellectuelle, y compris des méthodes formelles et des méthodes stratégiques. Les unités commerciales pouvaient sélectionner autant de méthodes qu'elles le souhaitaient.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter le tableau relatif à la question 27, à partir du tableau 27A.1 « Tous les services TIC ».

Dans le tableau 27A.1, parmi toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », et dans le but de protéger les droits de propriété intellectuelle,

- 16,1 % ont indiqué utiliser des brevets;
- 11,7 % ont indiqué utiliser des dessins industriels;
- 38,1 % ont indiqué utiliser des marques de commerce;
- 35,2 % ont indiqué utiliser des droits d'auteur;
- 75,0 % ont indiqué utiliser des ententes de confidentialité;
- 52,1 % ont indiqué utiliser des secrets commerciaux;
- 34,7 % ont indiqué utiliser la complexité de la conception;
- 57,9 % ont indiqué être les premiers sur le marché; et
- 3,3 % ont indiqué utiliser « d'autres méthodes ».

Ces chiffres ne totalisent pas 100 % parce que les unités commerciales pouvaient sélectionner plus d'une méthode.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 28**

Il y a trois tableaux pour la question 28. Le tableau 28A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 28A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices et le tableau 28A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux comprennent des données sur le pourcentage de produits (biens ou services) protégés par des brevets, des marques de commerce ou des droits d'auteur (en terme de contribution au revenu total en 2003).

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 28, à partir du tableau 28A.1.

Dans le tableau 28A.1, pour toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », pour l'année 2003,

- 53,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'aucun de leurs produits (biens ou services), en terme de contribution au revenu total, n'était protégé par des brevets, des marques de commerce ou des droits d'auteur;
- 6,2 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs revenus provenaient de produits (biens ou services) protégés par des brevets, des marques de commerce ou des droits d'auteur;
- 8,9 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs revenus provenaient de produits (biens ou services) protégés par des brevets, des marques de commerce ou des droits d'auteur;
- 5,7 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs revenus provenaient de produits (biens ou services) protégés par des brevets, des marques de commerce ou des droits d'auteur;
- 3,9 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs revenus provenaient de produits (biens ou services) protégés par des brevets, des marques de commerce ou des droits d'auteur; et
- 22,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 75 et 100 % de leurs revenus provenaient de produits (biens ou services) protégés par des brevets, des marques de commerce ou des droits d'auteur.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 29**

Il y a trois tableaux pour la question 29. Le tableau 29A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 29A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 29A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux comprennent des données sur le pourcentage des revenus totaux en 2003 qui provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries minières et/ou aux industries forestières et des produits de la foresterie.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 29, à partir du tableau 29A.1.

Dans le tableau 29A.1, pour toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », pour l'année 2003,

- 92,5 % des unités commerciales ont indiqué ne pas avoir tiré de revenus de la vente de produits (biens ou services) aux industries minières;
- 5,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries minières;
- 2,0 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries minières;
- 0,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries minières;
- 0,0 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries minières; et
- 0,2 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries minières;
- 88,5 % des unités commerciales ont indiqué ne pas avoir tiré de revenus de la vente de produits (biens ou services) aux industries forestières et des produits de la foresterie;
- 8,0 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries forestières et des produits de la foresterie;
- 2,1 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 10 et 24 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries forestières et des produits de la foresterie;
- 0,3 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 25 et 49 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries forestières et des produits de la foresterie;

- 0,4 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 50 et 74 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries forestières et des produits de la foresterie;
- 0,6 % des unités commerciales ont indiqué qu'entre 1 et 9 % de leurs revenus totaux provenaient de la vente de produits (biens ou services) aux industries forestières et des produits de la foresterie.

### **Notes d'interprétation Tableaux relatifs à la question 30**

Il y a trois tableaux pour la question 30. Le tableau 30A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 30A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 30A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux comprennent des données sur le pourcentage d'unités commerciales fournissant des produits (biens ou services) à des entreprises ou organisations de biotechnologie.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 30, à partir du tableau 30A.1.

Dans le tableau 30A.1, pour toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », pendant la période de 2001 à 2003,

- 14,7 % de toutes les unités commerciales ont fourni des produits (biens ou services) à des entreprises ou organisations de biotechnologie.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 31**

Il y a trois tableaux pour la question 31. Le tableau 31A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 31A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 31A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux comprennent des données sur le pourcentage d'unités commerciales ayant fourni des produits (biens ou services) à des entreprises ou organisations de nanotechnologie.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 31, à partir du tableau 31A.1.

Dans le tableau 31A.1, pour toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », pendant la période de 2001 à 2003,

- 5,0 % de toutes les unités commerciales ont fourni des produits (biens ou services) à des entreprises ou organisations de nanotechnologie.

## **Notes d'interprétation**

### **Tableaux relatifs à la question 32**

Il y a trois tableaux pour la question 32. Le tableau 32A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 32A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 32A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux comprennent des données sur les activités générales en géomatique, et sept activités particulières en géomatique, pendant la période de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 32, à partir du tableau 32A.1.

Dans le tableau 32A.1, pour toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC »,

- 12,5 % de toutes les unités commerciales ont réalisé des activités en géomatique. De ce nombre :
  - 6,9 % ont indiqué des activités d'arpentage;
  - 23,4 % ont indiqué des activités de cartographie;
  - 43,1 % ont indiqué des activités d'analyse géospatiale avec télédétection et/ou les SIG;
  - 63,8 % ont indiqué des activités d'utilisation de logiciels adaptés à l'analyse géospatiale;
  - 57,2 % ont indiqué des activités de développement de logiciels adaptés à l'analyse géospatiale;
  - 58,9 % ont indiqué des activités de gestion des données géospatiales; et
  - 2,4 % ont indiqué des activités de levés hydrographiques.

À noter que ces chiffres ne totalisent pas 100 %, étant donné que les unités commerciales pouvaient indiquer avoir mené plus d'une des activités mentionnées précédemment.

À noter aussi que ces chiffres montrent, par exemple, que :

- 0,9 % de toutes les unités commerciales ont indiqué des activités d'arpentage (6,9 % x 12,5 %);
- 2,9 % de toutes les unités commerciales ont indiqué des activités de cartographie (23,4 % x 12,5 %);
- 5,4 % de toutes les unités commerciales ont indiqué des activités d'analyse géospatiale avec télédétection et/ou les SIG (43,1 % x 12,5 %);
- 8,0 % de toutes les unités commerciales ont indiqué des activités d'utilisation de logiciels adaptés à l'analyse géospatiale (63,8 % x 12,5 %);
- 7,2 % de toutes les unités commerciales ont indiqué des activités de développement de logiciels adaptés à l'analyse géospatiale (57,2 % x 12,5 %);
- 7,4 % de toutes les unités commerciales ont indiqué des activités de gestion des données géospatiales (58,9 % x 12,5 %)

- 0,3 % de toutes les unités commerciales ont indiqué des activités de levés hydrographiques (2,4 % x 12,5 %).

### **Notes d'interprétation** **Tableaux relatifs à la question 33**

Il y a trois tableaux pour la question 33. Le tableau 33A.1 concerne toutes les unités commerciales, le tableau 33A.2 concerne toutes les unités commerciales innovatrices, et le tableau 33A.3 concerne toutes les unités commerciales non innovatrices dans certaines industries de services.

Les tableaux comprennent des données sur les programmes parrainés par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux/territoriaux, pendant la période de 2001 à 2003.

Ci-après figure une explication de la façon de consulter les tableaux relatifs à la question 33, à partir du tableau 33A.1.

Dans le tableau 33A.1, parmi toutes les unités commerciales de « Tous les services TIC », en ce qui a trait aux crédits d'impôts pour la recherche et développement (R-D),

- 35,8 % ont indiqué avoir utilisé des programmes du gouvernement fédéral;
- 26,6 % ont indiqué avoir utilisé des programmes des gouvernements provinciaux/territoriaux; et
- 62,1 % ont indiqué ne pas avoir utilisé de programme gouvernemental.

On peut procéder à des ventilations similaires pour les autres types de programmes.

À noter que les chiffres ne totalisent pas 100 %, étant donné que l'unité commerciale pouvait avoir utilisé à la fois des programmes fédéraux ainsi que des programmes provinciaux/territoriaux.